



Mallette viendra présenter les ÉTATS FINANCIERS pour l'année 2023 aux membres du conseil municipal à 18h00 à la **salle communautaire** avant l'ouverture de la séance régulière.

SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL

VENDREDI, le 15 mars 2024 à compter de 19h00
À la salle communautaire de St-Eugène-d'Argentenay

✿ ORDRE DU JOUR ✿

1. Ouverture de la session.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Présentation des états financiers 2023 et adoption.
4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 05 février 2024.
5. Comptes payés de février 2024.
6. Programme d'aide à la voirie locale – Volet entretien des routes locales.
7. Nomination du maire suppléant (Alexandre Dufour, du 16 mars au 07 mai 2024).
8. Adjudication du contrat d'entretien des chemins municipaux année 2024.
9. Adjudication du contrat – Conception et construction d'une piste de type pumptrack.
10. Demande au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) – Fonds régions et ruralité – Volet 4 / Soutien à la coopération intermunicipale.
11. Demande de dérogation mineure #2 – Ferme Daybou.
12. Résolution autorisant la signature de la convention d'aide financière dans le cadre du Volet 2 – Renouvellement de conduites d'eau du PRIMEAU.
13. Équilibrage des rôles triennaux d'évaluation pour les années pour 2025-2026 et 2027.
14. Sujet reporté- Demande de dérogation mineure – Andréanne Dufour.
15. Varia : _____

16. Période de questions.
17. Levée de l'assemblée.